

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2025

Présents : Hervé Baro, Gérard Ferrand, Sylvie Séguy, Michel Séguy, William Anstett.

Excusés : Philippe Cachia (procuration à Hervé BARO).

Absents : Hartmut Schulze.

I – Accueil château : validation APD, avant-projet définitif, pour les travaux de rénovation de rénovation de l'accueil du château et demande de subventions.

L'avant-projet définitif (APD) proposé par l'architecte, Mme Garcia et le bureau d'étude BET SAI SAS choisis en juin sont présentés au conseil. Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'état du bâti et le « nouveau projet touristique pour Termes » imposent des travaux de rénovation. Ceux-ci comportent une partie importante de gros-œuvre, notamment la réfection totale de la moitié de la toiture, non prévue à l'origine.

L'aménagement intérieur a été réfléchi en collaboration avec les élus et les agents du château. 5 points sont à corriger ont été mis en évidence : le confort thermique, le signal d'appel, le mobilier, l'exposition (cheminement), l'éclairage.

Les estimations du maître d'œuvre se répartissent de la façon suivante :

- curage et désamiantage du toit : 19 700 €
- charpente et couverture : 25 600 €
- gros œuvre : 7 200 €
- maçonnerie pierre et ravalement : 22 900 €
- menuiserie alu : 56 100 €
- ouvrages métalliques : 36 000 €
- mobilier bois et agencement : 35 400 €
- électricité : 43 200 €
- CVC, plomberie, déshumidification : 31 900 €
- études et installation de chantier : 27 000 €

Soit un montant prévisionnel total de travaux de 305 000€ HT.

Honoraires équipe de Maîtrise d'Œuvre (Architecte + BE) : 37 250 € HT

Frais financiers : 9 150 € HT

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) + Diagnostic Amiante Avant Travaux & diagnostics réglementaires + Bureau de Contrôle + Coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) : 9 200 € HT

Montant total des prestations intellectuelles : 55 600 € HT

Montant prévisionnel total des travaux et des frais annexes : 360 600 € HT

Montant de la TVA (20 %): 72 120 € HT (récupérée par la commune)

Coût d'opération : 432 720 € TTC

Travaux possibles pour l'hiver 2026-2027.

Vote : Accord sur l'APD et l'estimation de l'opération à l'unanimité.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à rechercher le maximum de subventions.

II Demande de subventions club de Berles

Le Conseil Municipal donne son accord pour une subvention de 100€.

Vote : Accord à l'unanimité

III – Délibération des taxes ordures ménagères

Il s'agit de reporter les taxes ordures ménagères que paie la commune sur les 5 logements.

Vote : Accord à l'unanimité

IV – Questions diverses

- sacs de pré-collecte : le CCRLCM informe les communes qu'il reste encore beaucoup trop de déchets recyclables (+ de 100kg/an/hab = 40%) dans les ordures ménagères au niveau de la CCRLCM. Pour mémoire, les recyclables coûtent 2 fois moins cher que les ordures ménagères. Il est donc important de mettre l'accent sur les moyens de collecte et de tri.

Elle propose de fournir aux habitants des sacs de pré-collecte **lavables, réutilisables, avec des consignes visuelles claires**. Il s'agit d'un lot de 2 sacs indissociables à la commande (1 pour le verre et 1 pour les emballages). Leur coût, de 5.36€ sera répercuté sur la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Le Conseil Municipal donne son accord pour en commander une cinquantaine de chaque.

- A l'occasion du changement de gérant du restaurant, la commune a l'opportunité de racheter du mobilier pour une valeur de 900€ (congélateur à glaces, tv+support, 3 étagères, buffet salle restaurant). Celui-ci complètera l'équipement actuel du bar-restaurant.

Vote : accord à l'unanimité

- Accord pour les travaux d'isolation dans le logement social de M. BIEZ pour un montant de 2961€ .